

LA TOUR TRIANGLE... ?

non

Soit-disant à cause des JO, impossible de faire appel contre le permis de construire

non

Monts 14 demande son annulation au Conseil d'Etat

Le 12 février 2019, un décret a subitement classé la Tour Triangle parmi les constructions liées aux Jeux Olympiques. Elle tombe sous le coup de "l'accélération des procédures". Ceci signi-

fie qu'il est impossible de faire appel. Or, en première instance, les écrits de Monts 14 ont été déformés, falsifiés dans le jugement du Tribunal administratif.

Rendez-vous avec Monts 14

& Collectif contre la Tour Triangle

Cette injustice doit être réparée : un gros travail sur le paysage lointain a été jeté au panier sans même être regardé.

Le Conseil d'Etat peut casser ce jugement !

Monts 14 vous donne rendez-vous en présence des autres attaquants de la Tour Triangle :
- M. Martin-Dupray (FNE IDF)
- C. Nedelec(SOS Paris)
- B. Sauzay (ADHAPE)

Merc.3 JUILLET 2019

à 19h

M **ONTS14**

à N.-D. du Rosaire (Pte de Vanves)

194 rue Raymond-Losserand

Réunion publique organisée par **Monts14**, 79 rue Daguerre tel. 01 43 20 11 62 site www.monts14.com